

# L'ESSENTIEL DU COURS

## I- Mondialisation et régulation

### 1) Les grands principes de fonctionnement de la régulation mondiale

- La régulation est le processus par lequel un système économique et social parvient à se reproduire dans le temps en conservant l'essentiel de ses caractéristiques structurelles. Elle implique la mise en place de normes et de règles de fonctionnement. L'échange international induit lui aussi l'existence de règles spécifiques, et donc la mise en place de formes de régulation particulières.
- Cette régulation est opérée par une pluralité d'acteurs :
  - les grandes institutions internationales (OMC, FMI, banque mondiale...). L'OMC, organisation internationale créée en 1994 en prolongement du GATT (general agreement on tariffs dans trade) et mise en place en 1995, est en particulier chargée d'organiser la négociation d'accords commerciaux internationaux et de veiller à leur application, notamment par une procédure de règlement supranational des différends commerciaux
  - les Etats Nations, par les obstacles aux importations par exemple qu'ils peuvent mettre en place
  - les ONG, qui sont des organisations indépendantes des gouvernements, et qui cherchent à œuvrer pour la mise en place de normes censées promouvoir l'intérêt collectif
  - les firmes transnationales qui, par exemple par la mise en concurrence des territoires nationaux qu'elles mettent en place par leurs stratégies de localisation, influencent les règles mises en place dans les différents Etats

### 2) Les problèmes posés par cette régulation

- Les grandes instances de régulation internationales, telles que l'OMC, connaissent depuis quelques années des échecs récurrents dans la mise en œuvre de nouvelles normes de régulation : Seattle en 1999, Cancun en 2003, suspension du cycle de Doha en août 2006...
- L'internationalisation des échanges, le développement des firmes transnationales et l'existence d'institutions internationales posent le problème de la souveraineté nationale dans l'espace mondial. En effet, les politiques nationales perdent de leur autonomie face à l'apparition de ces nouveaux acteurs internationaux, et face à la contrainte extérieure qu'ils font peser sur les Etats-nations.
- L'internationalisation des échanges n'a pas empêché le maintien, voir le développement d'inégalités à l'échelle planétaire. Cette mondialisation, pour être acceptée, doit donc être contrebalancée par l'existence d'aides spécifiques apportés aux « perdants » de cette mondialisation. Elles peuvent prendre la forme d'aide au développement à destination des pays les plus pauvres, mais aussi d'aides à la formation par exemple pour les actifs des pays développés ayant perdu leur emploi du fait de la spécialisation internationale des différents pays.

### 3) La constitution de normes mondiales : un débat majeur

- L'existence de firmes transnationales pose le problème de l'apparition d'un dumping social, qui correspond à l'action d'une entreprise qui vise, par la localisation sur un territoire étranger, à tirer avantage des différences de réglementations sociales et de coût du travail entre différentes régions ou pays pour réduire ses coûts de production. Un tel dumping risquerait d'inciter les différents pays à réduire peu à peu leurs réglementations sociales afin de ne pas perdre en compétitivité. Seul l'établissement de normes sociales à l'échelle mondiale pourrait endiguer ce phénomène, même si une telle approche peut être critiquée :

- imposer de telles normes aux pays les moins développés risquerait de réduire leur compétitivité, et donc de les empêcher de se développer ;
- la protection sociale serait une conséquence de l'enrichissement et du développement des nations, et non leur origine

Cependant, l'existence de normes sociales peut aussi être un facteur de compétitivité, en permettant aux salariés d'être plus productifs.

- L'existence de firmes transnationales pose aussi le problème de l'apparition d'un dumping environnemental, qui pourrait mener à l'accroissement de la pollution à l'échelle du globe si des normes environnementales ne sont pas mises en place. En effet, pour réduire leurs coûts de production, les firmes transnationales pourraient être incitées à se localiser dans les pays imposant le moins de normes environnementales. Ce faisant, tous les pays seraient progressivement contraints à réduire leurs normes pour ne pas perdre leur attractivité.

Un tel dumping peut être évité en imposant à l'échelle mondiale des normes environnementales, ou par l'action des ONG informant le grand public (comme dans le cas du dumping social d'ailleurs) des pratiques des firmes transnationales dans le domaine, incitant indirectement celles-ci à évoluer pour ne pas perdre leurs clients soucieux du respect de l'environnement et des droits de l'homme.

## **II- Les conséquences culturelles et sociales de la mondialisation**

### 1) Des tendances à l'uniformisation...

- L'internationalisation des échanges et de la production entraîne une acculturation, qui désigne les changements socio-culturels entraînés par le contact prolongé entre des groupes et des sociétés de cultures différentes. En effet, lorsque deux cultures entrent en contact, elles s'influencent mutuellement, cette influence pouvant donner lieu à des situations très différentes : disparition de l'une des deux cultures, métissage culturel aboutissant à l'apparition d'une troisième culture, changements à la marge de chacune des deux cultures qui gardent chacune malgré tout leurs spécificités...

- Cette acculturation peut se traduire par une uniformisation culturelle mondiale, au sens où les cultures locales auraient peu à peu tendance à disparaître. Cette uniformisation culturelle peut provenir :

- de l'uniformisation des modes de consommation consécutive à la vente des mêmes produits standardisés dans tous les pays du monde (coca, mac do, films et séries américaines, jeans...)

- du développement des mêmes processus productif à l'échelle mondiale du fait de la transnationalisation des firmes, qui imposeraient dans tous les pays du monde les mêmes logiques productives, et par là même les mêmes valeurs (rationalité, recherche de rapidité et d'efficacité, moindre appartenance laissée aux hiérarchies sociales en place fondées sur la tradition...), influençant indirectement les normes et valeurs présentes dans les différents pays.

### 2) ... contrebalancées par le maintien d'une diversité culturelle à l'échelle mondiale

- Cette uniformisation culturelle mondiale doit être nuancée car il existe toujours une grande variété de cultures. Il ne faut en effet pas confondre culture et biens culturels ; si les séries américaines et les jeans s'exportent dans le monde entier, ils ne détruisent pas pour autant l'ensemble des normes, des coutumes, des règles traditionnelles nées d'une longue histoire.

- De plus, si l'internationalisation des échanges est réelle, tous les habitants du monde, entre autre du fait de leur pauvreté, n'ont pas accès aux mêmes biens, et en particulier aux mêmes produits culturels.

- Enfin, la transnationalisation des firmes n'empêche pas le maintien de modes de production différents à l'échelle du globe. Enfin, les populations locales ont tendance à se réapproprier à partir de leurs propres codes culturels les apports culturels étrangers.